



PLAN DE MASSE
 BATIMENTS A, B & C

Echelle : 1/250e		
Indice : A	26/01/2022	

En fonction des nécessités techniques de réalisation, le maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter des modifications au présent plan notamment de légères variantes de côtes et de surfaces. Les tolérances d'usages sont admises en ce qui concerne les dimensions et surfaces indiquées. Les gaines, les retombées, faux plafonds, soffites, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif et n'apparaissent pas de manière exhaustive sur le plan. Les équipements électro-ménager et l'évier ne sont pas fournis.